

Lobbying, LPPR, bachelor, politiques de site... le bilan du bureau de la CPU à mi-mandat

Paris - Publié le lundi 3 février 2020 à 15 h 17 - Actualité n° 174170

« On ne peut pas nier qu'il y a un problème de confiance sur ce sujet, qui touche nos communautés. La ministre a beau faire des annonces pendant ses vœux, il y a une forme d'incrédulité par rapport aux engagements voire des inquiétudes. Pour résumer, les déclarations c'est bien, maintenant il faut un projet clair et concret! », déclare [Gilles Roussel](#), président de la CPU, à News Tank, le 03/02/2020.

Dans cet entretien, le bureau de la CPU - [Gilles Roussel](#), [Olivier Laboux](#) et [Christine Gangloff-Ziegler](#) - dresse le bilan à mi-mandat de l'action de la CPU, dans un contexte politique et social chargé, entre réforme des retraites, préparation de la [LPPR](#) et suivi des réformes de santé ou [ORE](#).

« Nous affirmons notre place, avec une voix forte, de premier opérateur d'enseignement supérieur et de recherche publique en France », indique Christine Gangloff-Ziegler, vice-présidente de la Conférence et présidente de l'[UHA](#).

Cette position produit-elle des effets ? « Nous avons fait des propositions en amont, comme sur l'immobilier et le développement durable, les questions d'égalité femmes-hommes. Et nous avons fait bouger des lignes », répond Gilles Roussel. « Je pense à [Parcoursup](#), au [BUT](#), au plafonnement de la [CVEC](#), aux 20 M€ perdus puis regagnés par le programme 150, notamment grâce à la mobilisation de la CPU pendant l'examen du [PLF](#) 2020, ou dernièrement les 9 M€ supplémentaires pour la réforme des études de santé. »

Concernant les rapports avec les organismes de recherche, le bureau indique que « le dialogue est permanent », tout en reconnaissant avoir « des points de vue qui par nature sont différents ». « L'essentiel est que nous avançons vers des solutions communes, sur les questions de signature, de [PI](#), de portage à Bruxelles, par exemple », souligne le président de la CPU.

Parmi les chantiers pour l'année à venir, le bureau de la CPU cite les questions européennes,

avec une évolution du Clora, le suivi des questions de vie étudiante, le dialogue stratégique et de gestion ou encore le positionnement sur la réforme de l'évaluation et du Hcéres.

Rapports aux territoires, jury Idex / I-site, rapports aux écoles et aux politiques de site, intégration des établissements expérimentaux, élections universitaires... autant de sujets abordés dans le cadre de cet entretien.

Le bureau de la CPU à News Tank

Lors de l'élection du bureau en 2018, votre objectif était que la CPU soit « toujours plus une voix qui porte ». Un an après, pensez-vous être mieux connu, reconnu, compris ?

Gilles Roussel : L'objectif de ce bureau est en effet que la CPU soit mieux entendue et porte la voix de toutes les universités. Car si nous voulons une CPU forte, c'est pour porter un ESR fort et des universités fortes en général. Nous avons donc travaillé sur les questions de lobbying - un lobbying que l'on qualifie d'intérêt général - et de communication, en revendiquant notre place de corps intermédiaire.

Cela veut dire aussi être force de proposition sur un certain nombre de sujets, auprès d'interlocuteurs à tous les échelons :

- Auprès des **ministères** d'abord, et pas juste celui de l'Esri, mais aussi l'éducation nationale, la santé, la culture, etc., et évidemment l'Élysée et Matignon auxquels nous voulons expliquer nos positions.
- Nous avons aussi travaillé avec les **parlementaires** avec lesquels nous avons des liens de plus en plus forts. La soirée annuelle de la CPU à la présidence de l'Assemblée nationale a été un moment fort pour la CPU.
- Nous avons aussi cherché à renforcer notre place au niveau **européen** à Bruxelles, avec une réflexion encore en cours sur l'évolution du Clora, afin qu'il porte mieux l'ensemble des enjeux d'Esri.
- Et au niveau local, nous travaillons activement avec les **territoires** avec Régions de France et les associations du bloc local, en organisant notamment des séminaires communs.

Mais à quoi pouvez-vous mesurer cette influence ? Sur quels sujets l'action de la CPU a-t-elle été déterminante ?

GR : L'influence, c'est dans le temps qu'on la perçoit. Mais le fait de dialoguer avec le président du Sénat ou de l'Assemblée nationale avec les groupes parlementaires ou les commissions des deux chambres nous permet de dire que nous sommes aujourd'hui incontournables, notamment sur le sujet de la recherche. Dans le passé, c'est plutôt les organismes qui auraient été interrogés sur ces questions. S'il reste toujours du travail à faire, la CPU fait aujourd'hui partie des interlocuteurs qui comptent.



Nous affirmons notre place

Christine Gangloff-Ziegler : Nous affirmons notre place, avec une voix forte, de premier opérateur d'enseignement supérieur et de recherche publique en France. C'est aussi un moyen de nous positionner dans une perspective internationale, et de sortir d'une vision française fragmentée entre universités / écoles, universités / organismes, et coller aux grandes tendances internationales où les universités sont au centre du système d'ESR.

GR : Nous avons fait des propositions en amont, comme sur l'immobilier et le développement durable, les questions d'égalité femmes-hommes. Et nous avons fait bouger des lignes. Je pense à Parcoursup, au BUT, au plafonnement de la CVEEC, aux 20 M€ perdus puis regagnés par le programme 150, notamment grâce à la mobilisation de la CPU pendant l'examen du PLF 2020, ou dernièrement les 9 M€ supplémentaires pour la réforme des études de santé.

Ce travail, nous le faisons au service d'un collectif, ce qui implique pour chacun des présidents investis à la CPU, du temps, des discussions, et des décisions à prendre parfois compliquées. Si on fait le bilan, on a des avancées et des réussites, et surtout le sentiment que le travail que nous faisons est utile.

L'immobilier a fait partie des sujets évoqués dans le cadre du PLF 2020. Pourtant il semble que pour le moment, peu de choses évoluent. Il reste encore à convaincre Bercy ?

GR : Comme nous souhaitons agir en amont, nous sommes en avance. Mais sur de tels sujets, il est normal que cela infuse et diffuse. Il faut du temps et un travail de conviction pour que les gens considèrent le dossier comme suffisamment solide.

CGZ : Le sujet est entré dans le débat grâce à la CPU. Désormais, des parlementaires portent cette question, c'est une première étape. Nous espérons être entendus, d'autant que nous proposons de passer par une expérimentation, de faire une preuve de concept, avant de généraliser la démarche.

On a vu un certain nombre de sujets de tension avec le gouvernement ces derniers mois, notamment sur la réforme du premier cycle de santé ou Bienvenue en France : faut-il taper du poing sur la table pour se faire entendre ?

CGZ : Nous sommes un corps intermédiaire, et nous sommes là pour défendre les intérêts de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il peut y avoir des visions différentes, et donc des discussions, des négociations, et c'est notre rôle d'intervenir dans ce cadre.

GR : Nous ne sommes pas d'accord sur certains sujets, et nous l'exprimons de façon claire. Je pense que ce que beaucoup d'acteurs de l'ESR souhaitent, c'est faire en sorte que la place de l'ESR soit mieux reconnue dans la société. Notre rôle à la CPU est de relayer les points de vue de nos communautés et de nos membres auprès des politiques. Parfois, nous avons des positions alignées, parfois divergentes.

Comme sur les mesures RH que vous demandiez dans le cadre de la LPPR, relatives au CNU ou au temps de service des E-C, et que le gouvernement semble ne pas vouloir toucher ?

CGZ : Le Mesri attendait des propositions d'évolution, considérant qu'elles conditionnaient des financements supplémentaires. Nous en avons fait, notamment sous forme d'expérimentations. Après, c'est au gouvernement de faire ses choix... Mais si l'on augmente les financements récurrents au bénéfice de la recherche et les salaires de début de carrière, comme cela a été annoncé par la ministre lors de ses vœux, nous aurons déjà bien avancé.

 *Il faut plus d'argent
dans le système*

GR : Le premier sujet, et celui qu'on défend avant tout, c'est la question du financement de la recherche et de l'enseignement supérieur publics, pour que la France soit plus compétitive, qu'elle puisse rivaliser avec les nations qui investissent plus que nous sur ces questions. Il faut plus d'argent dans le système.

C'est un message que nous répétons en permanence, notamment lors du PLF. Si nous n'arrivons pas à élever le niveau des financements de la recherche à 3 % du PIB, dont 1 % pour la recherche publique, cela ne sert à rien de discuter du reste ! C'est un choix politique. Et cela vaut pour la recherche comme pour l'enseignement supérieur : malgré des annonces de financements supplémentaires pour les capacités d'accueil, la loi ORE, l'investissement par étudiant qui baisse, c'est alarmant.

CGZ : Les conséquences sont à court, moyen et long terme. Aujourd'hui on ne fait pas la course en tête sur l'IA, et c'est le résultat de plusieurs décennies de sous-financement. L'État doit mettre des moyens à la hauteur de ses ambitions.

Ce sont aussi des propositions que vous avez liées à l'autonomie des universités, notamment sur le recrutement...

GR : Oui, mais cette autonomie ne s'exerce que si on a des moyens suffisants pour l'exercer. Quand les moyens sont en baisse et que nous devons faire des choix parce que des dépenses incompressibles doivent être prises en compte, l'autonomie ne sert à rien.

Sur ce sujet, les universités ont-elles suffisamment parlé d'une seule voix ? Les messages de la Curif et de l'Auref étaient-ils alignés avec la CPU ?

GR : J'ai l'impression, au contraire, que les voix sont renforcées, car même s'il y a des nuances dans le positionnement de chacun, le discours, lui, est cohérent.

CGZ : Les réseaux dans l'ESR sont nombreux et depuis longtemps, il n'y a pas que l'Auref et la Curif. Les conférences de doyens portent une voix, on a pu le voir récemment sur la réforme des études de santé. Il y a les réseaux métiers ou thématiques. Il y a de la place pour chacun, dans un système où la CPU représente les intérêts généraux, et ensuite il peut y avoir des discussions plus spécifiques.

Qu'en est-il du renforcement du dialogue avec les organismes de recherche, puisqu'il s'agissait là aussi d'un objectif de votre mandat. On a vu quelques tensions apparaître ces derniers mois : est-ce que c'est le prix à payer pour être reconnu comme premier opérateur de recherche ?

GR : Le dialogue est permanent avec les organismes de recherche. Nous avons des points de vue qui par nature sont différents. L'essentiel est que nous avançons vers des solutions communes, sur les questions de signature, de PI, de portage à Bruxelles, par exemple.

 *Organismes et universités ont des points de vue différents par nature*

Et quand on regarde les contrats d'objectifs et de moyens d'Inria, cela va dans ce sens, celui du CNRS aussi, avec un certain nombre d'éléments consacrés à l'articulation avec les universités. Ce qui change peut-être c'est qu'on ne cache plus notre volonté de voir les universités être pilotes de la recherche.

Aujourd'hui les universités et la CPU sont capables d'avoir un discours cohérent sur la recherche, un positionnement pas tout à fait aligné avec celui des organismes, et c'est cela qui change un peu. Mais c'est un dialogue continu.

Et avec les discussions qui s'intensifient dans le cadre la LPPR, est-ce qu'il pourrait y avoir des actions communes, notamment en matière de lobbying parlementaire ?

CGZ : Le lobbying européen est pensé avec les organismes de recherche, mais pas le lobbying national. Dans les auditions parlementaires, nous sommes d'ailleurs invités séparément. Après, dans beaucoup de réunions au Mesri, nous sommes réunis, et les groupes de travail ont été un temps de travail collectif.

Du côté des écoles, on a vu aussi des tensions apparaître. Sur deux sites, des écoles d'ingénieurs publiques sous tutelle du Mesri ont mis en difficulté des projets d'établissements et parfois les labellisations Idex ou I-site. L'État devrait-il intervenir davantage ?

GR : Notre travail n'est pas d'intervenir dans la vie des sites, ce n'est pas à nous de dire aux établissements comment s'organiser.

 *Intervenir sur les sites est contraire à l'esprit de la CPU*

Cette discussion sur les sites, nous l'avons eue lors de la préparation de l'ordonnance, en donnant notre avis sur ce cadre global. Et nous avons soutenu ce texte parce que nous pensons qu'il est bénéfique que les acteurs locaux travaillent ensemble et renforcent les coopérations entre université et écoles selon un modèle qui leur est propre. Il y a des endroits où ça se passe bien, d'autres moins bien. Mais ne connaissant pas le contexte, nous ne voulons pas intervenir, c'est contraire à l'esprit de la CPU.

CGZ : Il est bien sûr dommage que des sites perdent un label. Mais chaque site fait ses choix.

Le ministère a-t-il donné trop de gages aux écoles, notamment avec le grade de licence pour le bachelor ?

CGZ : Dans les discussions sur le bachelor, nous étions présents pour imposer des critères, et notamment l'adossement à la recherche et la présence d'E-C dans les équipes enseignantes. Des éléments sont donc là pour protéger les intérêts des étudiants, car il faut une garantie de qualité.

GR : Sur ces questions et d'autres, la CPU a une approche pragmatique, qui consiste à défendre la place des universités dans la situation existante, plutôt qu'une approche radicale qui consisterait à refuser tout par principe. Pour le bachelor, la question n'est pas de savoir s'il y en a ou pas, puisqu'ils sont là. La question est de savoir comment on régule le système pour ne pas tromper les étudiants.

CGZ : Et l'intérêt est qu'on se saisisse de ces questions, et qu'on y réponde avec nos formations à savoir par exemple par la licence professionnelle renouvelée et le BUT (bachelor universitaire de technologie).

On entend monter des critiques vis-à-vis du jury Idex / I-site, notamment après les avis rendus sur Lyon et Montpellier où étaient examinés pour la première fois des projets post-ordonnance. Est-il temps que l'État reprenne la main sur cette structuration des sites ?

GR : Faire appel à un jury international, c'est la volonté de sortir des intérêts particuliers, c'est un choix politique. Il y a eu un moment où le SGPI était très autonome, mais on sent qu'aujourd'hui, le ministère est davantage impliqué, et qu'il y a plus de cohérence dans la volonté politique.

La question des territoires a été centrale ces derniers mois, votre séminaire de juin 2020 sera d'ailleurs consacré à ce sujet. Pour autant, on sent les universités réticentes à s'engager dans les projets de campus connectés : vous n'y croyez pas ?

GR : Il n'y a pas d'opposition à ce projet ou de volonté de ne pas participer. Mais il est vrai que nous n'avons pas été fortement associés dès le début...

CGZ : Et nous demandons à l'être, car ce qui nous semble important c'est la cohérence de l'offre de formation sur tout le territoire, avec l'ensemble des acteurs de la formation supérieure, BTS, CPGE, ou le dispositif « cœur des territoires » [du Cnam]. C'est une réflexion globale qu'il faut mener, si on veut conduire plus de jeunes vers la réussite, notamment ceux qui sont éloignés des villes universitaires.

« Encore beaucoup de questionnements sur ces campus connectés »

Et puis il faudra assez vite évaluer ces dispositifs au regard des parcours des étudiants, des passerelles entre les formations, de l'insertion... Il y a encore beaucoup de questionnements sur ces campus connectés, qui reposent surtout sur de l'enseignement à distance.

GR : Si les universités ne se sont pas saisies du sujet toute de suite, c'est peut-être aussi parce qu'elles ont considéré qu'elles avaient déjà pas mal de travail pour accueillir des milliers d'étudiants en plus chaque année. Ce sont plus les collectivités qui sont actrices de ces campus connectés, mais nous sommes tout à fait conscients de la nécessité de s'intéresser à cette question du maillage territorial.

Comment souhaitez-vous aborder le sujet des territoires dans le cadre du colloque de juin ?

Olivier Laboux : Le rôle qu'ont les universités sur leur territoire est partagé par tous les acteurs - collectivités, monde socio-économique, associations, etc. - mais nous voulons souligner que l'investissement des universités a un impact durable. Nous aurons des témoignages et des illustrations diverses pour montrer cet impact, au niveau économique, culturel, etc.

Il s'agit de conforter l'idée que l'université est un investissement, et d'envoyer ce message moins à nous-mêmes qu'à ceux qui nous accompagnent et nous financent. Pour cela, nous organiserons notre colloque sous une forme différente des années précédentes.

GR : Oui, cette fois, nous ne voulons pas nous adresser à la tutelle d'État, mais à d'autres interlocuteurs. Notamment dans le contexte des élections municipales qui auront eu lieu deux mois avant.

Les élections sont aussi dans les universités en 2020 : comment la CPU va-t-elle accompagner ce renouvellement des gouvernances ?

CGZ : Nous mettons en place un cycle de formations pour les nouveaux présidents, car il faut que les nouveaux présidents soient très rapidement au fait des enjeux, et ils sont nombreux.

Les présidentes et présidents pourront aussi être accompagnés sur demande, puisque nous avons des consultants, et leurs services peuvent être proposés à ceux et celles qui veulent réfléchir à l'évolution de leur université. Ensuite, le fait de se voir tous les mois dans le cadre des commissions participe de cette formation, ce sont des moments d'acculturation.

Comment allez-vous intégrer et rendre visible les établissements expérimentaux qui ont vu le jour début 2020 ?

CGZ : Les EPE sont des EPSCP et ont vocation à être membres de la CPU, donc il n'y aura pas de changement particulier. Le sujet est finalement moins compliqué à gérer que pour les Comue qui n'avaient pas toutes les compétences des universités...

Ensuite, il y a des discussions statutaires autour des établissements-composantes, qui sont des EPCSCP et qui auraient vocation aussi à être membres de la CPU.

Prévoyez-vous des élections anticipées pour le bureau de la CPU, puisque Gilles Roussel, vous n'êtes plus président d'université, tandis qu'Olivier Laboux et Christine Gangloff-Ziegler, vous terminez votre second mandat d'ici quelques mois ?

CGZ : Les statuts prévoient que le mandat du bureau puisse courir jusqu'au bout, même si nous ne sommes plus tous à la présidence de nos établissements. Cela a été prévu et voté par les membres de la CPU. Nous allons donc assurer notre mandat jusqu'au bout. Cela permet aussi que tout le flux des nouveaux élus soit en place pour préparer les futures élections.

OL : C'est un message de stabilité.

Et donc quelles sont les grandes priorités pour l'année du mandat restante ?



Il y a un problème de confiance sur la LPPR

tés.

GR : Les sujets ne manquent pas. Il y a bien évidemment la LPPR, sur laquelle nous nous engageons totalement et nous sommes en attente. On ne peut pas nier qu'il y ait un problème de confiance sur ce sujet, qui touche nos communau-

La ministre a beau faire des annonces pendant ses vœux, il y a une forme d'incrédulité par rapport aux engagements voire des inquiétudes. Pour résumer, les déclarations c'est bien, maintenant il faut un projet clair et concret!

Ensuite, nous avons d'autres sujets déjà lancés et qui demandent un suivi : le développement durable avec le PEEC 2030, la mise en place de la CVEC (voir encadré), le suivi de la loi ORE, la mise en œuvre de la réforme des études de santé, la mise en place des BUT, le schéma directeur de l'égalité femmes-hommes, l'évolution du Hcéres, etc.

Sur les questions européennes aussi nous voulons faire évoluer le positionnement de la CPU, que ce soit sur les universités européennes pour faire des propositions. Ou sur la question du Brexit puisque nous devons voir comment nous continuons à coopérer sur le plan scientifique. Nous sommes en lien direct avec UUK, ce qui est un peu nouveau, car elle souhaite construire avec nous cette coopération.

Et puis, nous attendons les nominations des vice-recteurs délégués à l'Esri, qui sont un maillon dans cette évolution du dialogue entre autonomie, régionalisation et échelle nationale. Cela va être un sujet important pendant l'année à venir, sur lequel s'imbriqueront aussi les discussions sur le PLF 2021.

Un suivi sur les questions de vie étudiante

« Il y a tout un travail à faire sur la vie étudiante, avec un suivi de la CVEC et des questions de précarité étudiante, de logement, etc.

- La CVEC se met en place vraiment cette année, et nous allons faire le point sur ce qui a été réalisé et il y a déjà eu beaucoup d'actions retenues par les commissions instaurées par la loi, sur les difficultés rencontrées dues notamment aux retards de versement, mais aussi développer l'échange de bonnes pratiques, et encourager à mieux communiquer sur les réalisations dans les domaines de la santé, du social, du sport, de la culture, de l'aménagement d'espaces dédiés aux étudiants, de soutien aux projets étudiants...
- Quant à la précarité, la question est de voir comment être capable à tous les niveaux de détecter les situations difficiles d'étudiants. »

Un chantier s'ouvre aussi sur l'évolution du Hcéres et plus globalement des modalités d'évaluation. Quels sont vos points de vigilance sur ces questions ?

GR : On ne peut pas dire que nous sommes totalement satisfaits des modalités d'évaluation, telles qu'elles existent aujourd'hui. Ce sont des processus lourds, qui demandent beaucoup de temps et d'énergie, pour des résultats qui ne sont pas toujours à la hauteur. Ensuite, nous ne sommes pas pour une suppression, mais pour une amélioration continue.

Le plus important pour nous dans la réforme qui s'engage, c'est que l'évaluation continue à respecter le cadre européen, et plus globalement les éléments qui font qu'elle est reconnue au niveau international. Il nous semble par ailleurs important de continuer à décorrélérer l'organe d'évaluation et l'organe de décision.

« L'évaluation doit continuer à respecter le cadre européen »

OL : La question du lien entre évaluation et moyens est une vraie question. On voit qu'entre le DSG d'une part, une nouvelle vision du Hcéres de l'autre, des choses peuvent bouger et il faudra rester très vigilants.

Conférence des présidents d'université



Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des présidents d'université

103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/05/19 à 11:29

